

Le gyrobroyage

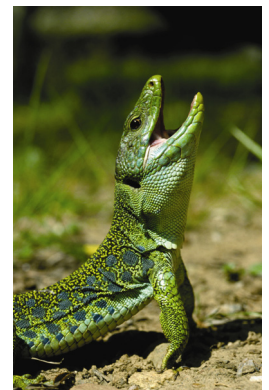
Depuis des siècles, les actions des animaux sauvages, de l'homme et des animaux domestiques ont créé des milieux ouverts où se sont développées une faune et une flore adaptées et très riches. Avec la déprise, ces espèces sont menacées. Le gyrobroyage est une technique qui permet de maîtriser l'enfrichement, de préparer un retour du pastoralisme et de préserver la biodiversité.



Espèces de milieux ouverts



Aigle de Bonelli



Lézard ocellé

Intérêt des milieux ouverts

Les marais, les pelouses sèches, les prairies de fauche, les landes et garrigues et bien d'autres milieux ouverts ont une forte valeur écologique.

Ces milieux sont par nature instables puisqu'ils ne représentent qu'une étape dans l'évolution des écosystèmes. Sans une action continue de l'homme ou des animaux (ovins, équins, bovins, animaux sauvages), ils sont gagnés par les ronces et les arbustes (buis, Chêne kermès, genêts, genévriers...) puis par les arbres (Chêne vert, Chêne blanc, Pin sylvestre, saules, frênes...) et évoluent vers la forêt.

Dans ce cas, la faune et la flore qui leur sont associées disparaissent progressivement.

Une gestion appropriée

L'objectif d'une gestion écologique des milieux en voie de fermeture consiste à maîtriser la progression des arbustes et des arbres pour favoriser les plantes herbacées naturelles. Cela permet de préserver la flore et la faune sauvages liées aux milieux ouverts.

Le gyrobroyage à lui seul ne permet pas toujours de maintenir durablement les milieux ouverts. Il est préférable d'y associer d'autres actions, notamment la fauche et le pâturage. Si cela est insuffisant pour maîtriser l'avancée de la végétation, il est également possible d'utiliser le feu (voir fiche n°20).

L'entretien

Quand les arbustes couvrent moins de 30 % de la surface :

- à l'automne, gyrobroyage éventuel des arbustes et des herbacées dominantes ou denses : 2 fois en 5 ans.

La restauration

Quand les arbustes couvrent plus de 30 % de la surface et les arbres moins de 10 % :

Adoptez une gestion agricole avec :

- débroussaillage d'ouverture en mosaïque la première année et maintien d'espèces favorables à la faune : églantier, prunellier.
- entretien par le pâturage (pâturage tournant en parcs, élimination des refus, calendrier adapté),

Ou, en l'absence de gestion agricole :

- débroussaillage d'ouverture en mosaïque la première année,
- 2 à 3 gyrobroyages par an.

Les gros travaux

Quand les arbres couvrent plus de 30 % de la surface.

- abattage à l'automne pour réduire le taux de recouvrement des arbres à moins de 10 %, évacuation des grumes et traitement des rémanents (brûlage sur place).
- entretien mécanique des repousses par gyrobroyage.

La limite de cette pratique

Le gyrobroyage laisse au sol une litière grossière et épaisse qui gêne souvent la repousse des espèces herbacées. Pour cette raison, il est parfois utile de privilégier une coupe manuelle ou un arrachage plutôt que le gyrobroyage

Quelques conseils

Le gyrobroyage peut être pratiqué sur des surfaces peu pentues et sans trop d'enrochements. Il est efficace mais il demande à être répété tous les trois ou quatre ans environ.

- Intervenir en période de sève descendante (juillet - août) afin d'épuiser les arbustes avant qu'ils ne constituent leurs réserves racinaires.
- Pratiquer un gyrobroyage en layons ou par placettes pour maintenir la faune.
- Utiliser de préférence des gyrobroyeurs à chaînes qui résistent mieux aux obstacles que les gyrobroyeurs à couteaux.
- Avancer lentement et utiliser les volets arrière pour broyer finement et accélérer la dégradation des broyats.
- Après un gyrobroyage, le pâturage permet de contrôler les repousses. L'action des animaux limite en effet le développement des arbustes qui, sans cela, peuvent recoloniser rapidement le milieu.

Expériences

La chambre d'agriculture de la Lozère a organisé une journée technique sur l'entretien de l'espace agricole et sur la prise en compte de la biodiversité, avec une démonstration de matériel de gyrobroyage.

Valentine de Chabaneix, éleveuse dans l'Aude, pratique un gyrobroyage en layons et en mosaïque pour favoriser la faune de milieux ouverts, notamment les rapaces, et pour reconquérir des espaces pastoraux pour son troupeau.



Fiche réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, l'Association Geysier, les Chambres d'Agriculture de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et de la Lozère, la Chambre Régionale d'Agriculture et la Fédération Régionale des Chasseurs avec l'appui de la DIREN Languedoc-Roussillon, de la Région Languedoc-Roussillon et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse.

Renseignements : Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon, 474 Allée Henri II de Montmorency. 34000 Montpellier. Tél : 04 67 02 21 28. Mail : cen-lr@wanadoo.fr • Chambre Régionale d'Agriculture, Mas de Saporta, 34875 Lattes. Tél : 04 67 20 88 63. SUAMME. Mas de Saporta. Maison des Agriculteurs. CS 40022. 34875. Lattes Cedex

Sources : COPAGE Lozère, CEN LR, SUAMME. **Photographies** : CEN LR, Geysier, David Lacaze.